

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	14 (1936)
Artikel:	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1935
Autor:	Blondel, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727491

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1935

L. BLONDEL.

EPOQUE GAULOISE.

Les fortifications de l'oppidum gaulois de Genève. — (Voir plus loin.)

EPOQUE ROMAINE.

Aqueduc de Genève. — Nous avions émis deux hypothèses en 1927, dans notre étude sur le tracé de l'aqueduc antique entre Cranves et Moillesulaz. Nous n'avions pu déterminer avec certitude la véritable solution¹. En effet, cet aqueduc avait été retrouvé près du château d'Ambilly en 1888; d'autre part, plusieurs auteurs admettaient le parcours par Annemasse. Notre dernier point fixe, établi par des fouilles, se trouve dans le secteur entre le Foron et la Seymaz, dans le pré Desmartis au dessus d'un vieil immeuble № 131 (ancien 212), avant la descente sur la douane².

Un important travail de canalisation a été exécuté cette année entre la douane française près du Foron et la Croix d'Ambilly. Les fouilles, profondes de 2 m. 80 à 3 m. ont été creusées sur le côté gauche de la route en direction d'Annemasse. On a aussi fait plusieurs autres tranchées transversales et encore une sur la route Moillesulaz-Etrembière.

Les résultats archéologiques ont été absolument négatifs, nulle part l'aqueduc antique n'a été retrouvé, aucune ancienne canalisation n'a été relevée. La seule constatation concerne le niveau de la route romaine qui se trouvait en moyenne

¹ *Genava*, VI, p. 33 sq., fig. 1 et 2.

² *Ibid.*, IV, p. 82.

à 0 m. 80 sous la chaussée actuelle menant à Annemasse. Cette route se présente sous l'aspect d'une couche de gravier rougeâtre, très serrée, d'une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 20, reposant sur l'argile naturel.

Il faut donc renoncer complètement au tracé I, passant par Annemasse. L'aqueduc reconnu entre Cranves et Annemasse, de petite dimension, devait alimenter la localité d'Annemasse sans se prolonger du côté de Genève. Le tracé II par Ambilly reste le seul possible. A partir du château d'Ambilly l'aqueduc devait donc probablement traverser le Foron en amont des douanes pour aboutir près du point fouillé dans le pré Desmartis à Moillesulaz-Suisse. En cet endroit, il devait donc prononcer un coude brusque et s'écarte de la grande route. Nous ne pouvons encore savoir si l'aqueduc passait par dessus ou par dessous le Foron, les deux solutions sont possibles.

* * *

Route romaine Genève-Seyssel-Lyon. — En 1924, nous avions reconnu que la grande voie Genève-Seyssel-Lyon passait, à la hauteur de Perly, le long du nant des Fontainelles sous Bardonnex avant d'arriver à St-Julien¹. On a dû refaire cette année un nouvel égoût pour écouter les eaux de la douane de Perly précisément sur le parcours de cette ancienne route. Les travaux ont été exécutés dans le secteur compris entre la douane suisse et la route de Perly à Bardonnex.

Déjà vers 1911 la pose d'un canal de petite dimension au même endroit avait partiellement bouleversé la chaussée antique. Pour éviter de relever les drains précédents, on a placé les nouveaux tuyaux tout près, mais suivant un tracé différent, ce qui a permis de retrouver presque partout les couches intactes de l'ancienne voie. Il faut constater que sur ce parcours une partie du chemin est encore en usage, comme chemin de dévestiture, dans l'extrémité du secteur, entre la frontière et la nouvelle route de St-Julien. Dans toute cette région la vieille route marque la limite entre les communes de Perly-Certoux et de Bardonnex (autrefois Compièsières). La nouvelle route d'Annecy, passant par les douanes, n'a été établie qu'au début du XIX^e siècle.

Nous avons pu suivre la chaussée sur une longueur de 390 m. et nous rendre compte que, suivant la nature du terrain traversé, la construction en est très différente. Dans toute la partie qui longe le petit nant des Fontainelles, la route se trouvait en contre-bas dans une tranchée encore très visible; aussi, pour éviter l'humidité, la surface était solidement empierrée, presque dallée, tandis que dans la partie qui avoisine la douane suisse, on se trouve sur un plateau sec et les constructeurs romains se sont contentés d'un empierrement moins important avec surface de gravier. Nous donnons ici deux coupes transversales (*fig. 1, A et B*)

¹ *Genava*, III, p. 63.

qui correspondent à ces deux natures de terrain. Partout la chaussée mesure une largeur de 4 m. 50 à 4 m. 80 non compris les fossés latéraux.

Dans la coupe A, qui est d'un côté en tranchée et de l'autre voisine du nant des Fontainelles, nous remarquons les couches superposées suivantes: 0 m. 70 de terre végétale due à un remblai datant du siècle dernier, puis une chaussée composée de gros cailloux roulés de rivière et de serpentines cassées très soigneusement disposées pour un pavage; en dessous deux à trois rangs de cailloux de plus petite dimension, le tout ayant une épaisseur de 0 m. 40. Plus bas une couche de gravier de 0 m. 35 repose sur l'argile naturelle. Au total, la chaussée et son revêtement mesurent 0 m. 70. Sur les bords, principalement du côté du nant, la chaussée s'appuie

à des blocs plus importants atteignant plus de 0 m. 40 de longueur. Nous avons pu relever près du point A un caniveau transversal large de 3 à 4 m. pour écouler les eaux descendant du talus. Il y avait un mélange de mortier dans les cailloux et le gravier. Un peu partout nous avons recueilli des débris de tuile romaine et vers le caniveau des fragments de fer que nous décrirons plus loin.

Dans la coupe B, sur le plateau, la stratification est la suivante: 45 cent. de terre et

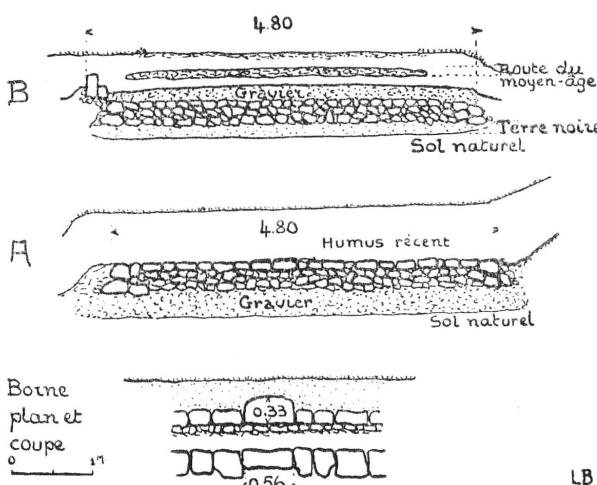


FIG. 1. — Coupes transversales de la route romaine.

déblais dans lesquels on distingue une chaussée plus récente du moyen-âge au temps modernes, 15 cent. de gravier, revêtement de la route romaine, 30 cent. de cailloux roulés posés en deux ou trois rangs, enfin 20 à 25 cent. de terre battue, d'aspect noirâtre, reposant sur l'argile naturelle. De même qu'en A, des blocs plus importants forment la bordure de la route. En un point même nous avons reconnu une sorte de trottoir surélevé, de 35 centimètres de large, limité par une pierre dressée formant borne (fig. 1 B). De loin en loin des pierres semblables devaient marquer les limites de la chaussée, en avant des fossés latéraux.

Même dans les parties les plus intactes de la route, on distinguait des traces de réparations subséquentes. Cette voie a été utilisée depuis l'antiquité jusqu'au siècle dernier, dans ce secteur tout au moins. A une vingtaine de mètres en amont du chemin de Perly à Bardonnex, on a coupé les tuyaux en bois (troncs perforés) conduisant l'eau à la fontaine couverte de Perly, mais l'aqueduc antique de la villa, qui doit traverser plus en aval, n'a pas été retrouvé.

Nous avons recueilli dans le corps de la chaussée plusieurs fragments de fers de chevaux ou mulets, 8 clous de grosseur très différente. L'un provient d'un fer à cheval, les autres sont plus gros, 3 ont des têtes recourbées en forme de fiche et 4 ont des têtes carrées ou arrondies; ils appartenaient à des pièces de chars ou de harnachement.

Les constatations faites à Perly ont pu être complétées par l'examen d'un autre secteur de la même route au Bachet-de-Pesay. Les services industriels ont creusé une tranchée depuis le pont de la Drize jusqu'à l'angle de la route de St-Julien avec le chemin du Bachet-de-Pesay venant de Lancy. La fouille se trouvait sur le bord de la chaussée actuelle, entre la voie du tram et le talus dominant la Praille. Nous avons retrouvé la voie antique sur une longueur d'environ 140 mètres. Il est certain que, dans ce secteur, la voie a été corrigée, et que le tracé romain n'occupait que la partie nord de la route moderne. La coupe de la chaussée dans cette partie est la suivante: 35 cent. de déblais récents, puis 30 cent. de chaussée antique, composée d'une surface de petit gravier reposant sur un empierrement de cailloux roulés de rivière de grosseur moyenne. On voit que les niveaux ont été modifiés. En face de l'ancien bassin de fontaine du Bachet, à l'entrée du chemin rectifié menant à la Chapelle, le niveau antique atteint le niveau moderne, alors que plus bas la route romaine revient dans l'axe de la voie actuelle, sous 40 centimètres de déblais récents. La pente était donc beaucoup plus accentuée que de nos jours. Des travaux à la Place du Rondeau nous ont permis de voir que le niveau antique est de 0 m. 80 à 1 mètre plus profond que l'actuel.

Il nous reste à déterminer l'emplacement du tracé de la route entre le nant des Fontainelles et Plan-les-Ouates. Pendant tout le moyen âge le chemin a suivi le nant jusque près de son croisement avec la route actuelle, au bas d'Arare. Il faisait un coude prononcé pour gravir la hauteur d'Arare, puis se diriger sur Plan-les-Ouates. On a encore corrigé cette courbe en 1922 et retrouvé en ce point des sépultures avec des monnaies romaines¹. Une partie de cette route du moyen âge est encore indiquée par un chemin vicinal, qui longe la partie inférieure du nant des Fontainelles. Après recherches, nous avons pu nous rendre compte que la voie antique ne suivait pas ce tracé, qui a été établi plus tard, pour éviter les fortes pentes. La voie antique, au contraire se poursuivait en droite ligne sur Plan-les-Ouates (*fig. 2*). Après avoir traversé le Nant des Fontainelles, elle continuait son parcours, attaquant de face la hauteur d'Arare, traversant un ancien communal appelé « au Sautier » et suivant un petit chemin de champs qui existe encore, pour continuer par le lieu dit « A la Passata », où la limite des propriétés indique nettement son passage, et enfin rejoindre la route d'Arare sous les maisons du village. On remarquera que la route d'Arare à la sortie S.O. de Plan-les-Ouates suit

¹ *Genava, I*, p. 79.

encore le tracé antique, en prolongement direct de la voie venant de Genève. Les plans de la mappe sarde du début du XVIII^e siècle et les cadastres postérieurs permettent de suivre avec précision et certitude tout ce parcours. Une fois de plus, on peut vérifier cette règle qu'après l'époque romaine on a substitué au tracé en ligne droite, ne tenant que faiblement compte des déclivités, un tracé sinueux permettant aux attelages plus lourdement chargés de mieux gravir les pentes. Cela tient au fait que les chevaux dans l'antiquité n'étaient pas attelés de la même manière et ne tiraient que des véhicules assez légers¹.

Nous pouvons maintenant connaître exactement le parcours de la voie impériale Genève-Lyon dans le secteur entre St-Julien et Carouge. Au sortir de St-Julien, elle limitait le *fundus* de la villa de Perly (limite des communes), elle passait à Arare, à Plan-les-Ouates, appelé Vers au moyen âge, puis jusqu'à Carouge (*Quadruvium*) elle empruntait à peu près le même tracé que la route actuelle.

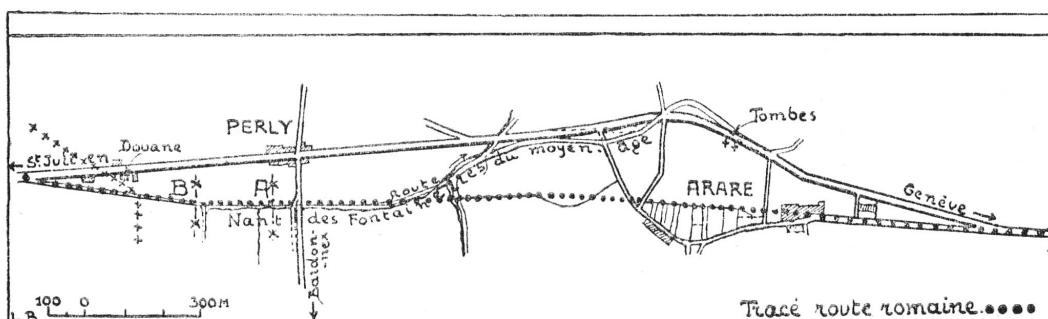


FIG. 2. — Tracé de la route romaine.

A Plan-les-Ouates, on a aussi trouvé un cimetière barbare sous l'école et des restes de constructions romaines au bord de l'Aire au lieu dit « Aux Côtes ou A Catée ». Il est possible qu'il y ait eu là un nouveau *fundus* gallo-romain. On m'a aussi signalé des restes de constructions, en dessous du tournant de la montée d'Arare, face à la plaine de l'Aire. A la hauteur du Rondeau cette voie rejoignait celle qui venait de *Boutae* (Annecy). On a reconnu tout près, dans la propriété de La Rive maintenant Spahlinger, en 1725, des poteries romaines décelant une occupation antique². *Quadruvium* était bien le carrefour des routes de Vienne-Boutae et de Lyon-Seyssel avec d'autres voies secondaires, avant le passage du pont sur l'Arve³.

* * *

¹ Voir sur cette question Ct. LEFEBVRE DES NOETTES, *L'attelage, le cheval de selle à travers les âges*, 1931.

² Bibliothèque publique, Ms. hist. gen., n° 153.

³ Pour *Quadruvium*, voir L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 46, 59.

Villa romaine de Perly. — En 1924 nous avions retrouvé quelques traces de la villa romaine de Perly déjà signalée en 1856¹. Cette année M. François Fournier a construit une maison à l'entrée nord du mas central de Perly. Les fouilles ont mis à découvert une petite surface de la villa. La partie la plus intéressante a été la découverte d'un aqueduc très soigneusement construit et constituant l'arrivée du canal dans les bâtiments de l'habitation. Le fragment mis au jour ne concerne que deux ou trois pièces entourées de murs très résistants, mais d'époques différentes. La villa a été fortement remaniée à basse époque, des murs ont été démolis, d'autres reconstruits, probablement après les invasions de la fin du III^e siècle.

La *figure 3* montre la disposition des fondations bien conservées à 0 m. 70 en moyenne sous le sol. Du côté S.O. se trouve l'arrivée de l'aqueduc qui est solidement établi et doit dater de la première période de construction. Ce canal a une section de 0 m. 18 de largeur sur 0 m. 35 de haut. Le radier est fait de grandes tuiles, les pieds-droits ont des murs en cailloux de rivière, de 0 m. 45 d'épaisseur, revêtus d'une mince couche de ciment rose. La couverture de l'aqueduc est constituée par deux rangs de tuiles de 0 m. 50 (ou 0 m. 58) sur 0 m. 38 de large, qui alternent, de façon à couvrir les joints ; elles sont noyées dans un mortier très dur.

Un rang de dalles en pierre surmonte le tout (*fig. 4*). Avant de passer sous le mur la paroi est renforcée du côté sud; une double dalle en pierre empêche l'écrasement du canal sous la maçonnerie. La construction de l'aqueduc, qui change de direction à l'intérieur de la pièce, reste la même dans toute sa longueur. Dans ce mur passant par dessus le canal, une coulisse de 0 m. 32 de largeur sur 0 m. 20 de haut devait permettre l'écoulement des eaux de la salle de bain et on en retrouve la suite dans le terrain de la cour voisine. Le premier mur en direction S.O.-N.O., épais de 0 m. 80, a un fort talus et doit dater de la première période. Sur ce mur, à angle droit

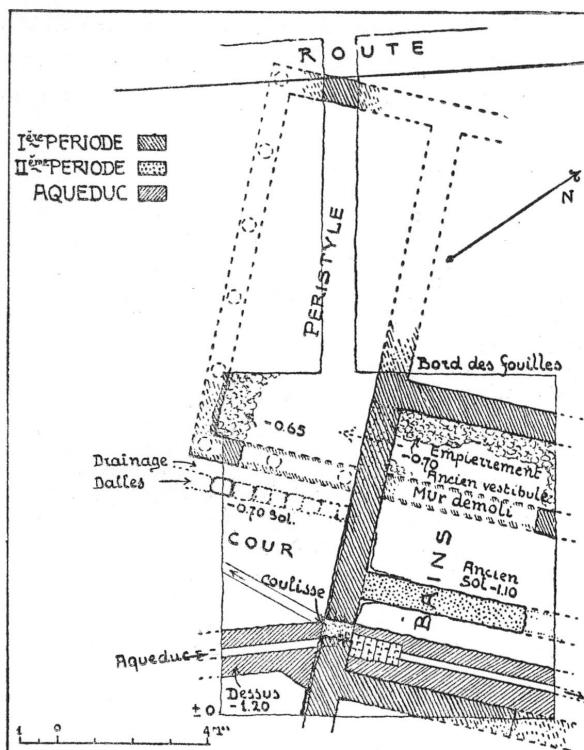


FIG. 3. — Plan des fouilles de la villa de Perly.

¹ *Genava*, III, p. 62 sq.

viennent s'appuyer quatre autres. Le premier au midi appartient à la période I, le deuxième est une division postérieure de basse époque avec grand mélange de tuiles, le troisième, qui a été détruit en partie pour augmenter la pièce, faisait partie du bâtiment primitif, enfin le quatrième est encore de la période I. Au début, il devait y avoir une salle avec, au N.O., un vestibule donnant sur une galerie extérieure ou péristyle. Plus tard on a supprimé le vestibule et divisé la pièce en deux. L'utilisation de cette salle nous est indiquée par l'examen du mur transversal construit après coup et établi sur un sol qu'on retrouve en partie contre la muraille de la façade. Ce sol se composait d'une double couche de béton gris et de brique pilée reposant sur un empierrement. Sa hauteur correspond à la surface supérieure de l'aqueduc. Les niveaux nous prouvent que c'était un sol de cave, inférieur de

0 m. 40 au sol de la cour. Il était destiné à supporter au moyen d'hypocaustes une *suspensura* ou sol supérieur. On a retrouvé des débris de ce dernier sol bétonné avec de la brique pilée. C'était sans doute une salle de bains, avec piscine. Dans le prolongement du mur démoli, à l'extérieur du bâtiment, s'étendait une galerie pourvue d'un fort empierrement et dont le toit était supporté par des colonnes faites de briques moulées en segments, retrouvées en plusieurs points. En exécutant la tranchée pour l'égout de la nouvelle maison, sur la route voisine, on a pu repérer le mur de retour de cette

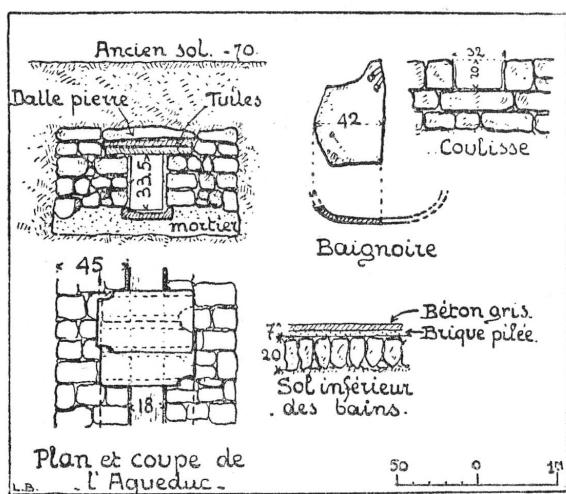


FIG. 4. — Détails de construction de la villa de Perly.

galerie. Le long de ce péristyle donnant sur une cour ou un jardin, il y avait aussi près des murs un fossé de drainage, et au delà une bordure de dalles en schiste.

Cette première salle de bains fut modifiée à basse époque, comme nous l'avons vu. Par la construction d'un nouveau mur on réduisit la salle de bains qui devint très étroite et on établit une seconde pièce au couchant en abattant un mur et en incorporant le vestibule. La coulisse d'évacuation est dans l'axe de la salle de bains modifiée et appartient à la deuxième période.

Ce qui confirme la nature et l'utilisation de cette salle, c'est la trouvaille près de l'aqueduc d'une plaque de marbre rose incurvée qui ne peut convenir qu'à une baignoire. Des traces de tenon indiquent qu'elle a été fendue et réparée, ou même employée pour un autre but (fig. 4).

Le terrain sur cour était naturel, sans traces de construction. Dans l'ancien vestibule, sur l'empierrement on a constaté beaucoup de traces d'incendie avec des bois charbonnés.

Les trouvailles ont été presque nulles. Aucune poterie, des fragments de stucs rouge, deux plaques de revêtement en marbre blanc, des briques moulées pour colonne (rayon 18 cm.), un petit bloc en tuf de 7 cm. sur 10, longueur 13 cm. cassé, probablement un pilier d'hypocauste, et un grand nombre de tuiles faïtières et de grandes *tegulatae*. Les maçonneries, encore très solides, étaient constituées par des cailloux de rivière et des blocs de serpentine cassés au marteau. Celles de basse époque étaient peu soignées, mal assises et remplies de tuileau. Les murs du péri-style, aux fondations moins profondes, avaient un mortier avec chaux blanche. L'aqueduc n'a pas une forte pente, il devait couler de l'ouest à l'est et devait faire suite à celui qu'on a retrouvé dans les drainages en dessous de la gendarmerie.

Nous ne sommes pas tombés sur la partie centrale de l'habitation, qui devait se trouver plus à l'est. Tout le terrain voisin et de l'autre côté de la route est jonché de tuiles et de fragments de poteries ordinaires et sigillées. De plus, nous avons pu constater que l'ancienne maison d'habitation de M. Fournier repose aussi sur des murs qu'on voit dans sa cave, taillée dans le sol. Des murs ont aussi été coupés dans une autre cave sous le hangar voisin, ils sont du reste encore visibles. Ces fondations correspondent avec celles que j'avais signalées en 1924 sur la route, elles appartiennent à des murs de terrasse et à des passages dallés, traversant les jardins.

En réunissant tous ces éléments on arrive à déterminer l'image approximative et l'aire de cette villa. Elle devait former un grand rectangle (fig. 5) dont le petit côté mesure environ 84 mètres. Au nord devaient se trouver des bâtiments d'exploitation rurale et des dépendances, au centre l'habitation du propriétaire, au sud et au couchant les jardins, terrasses et pergola. Il devait sans doute y avoir aussi

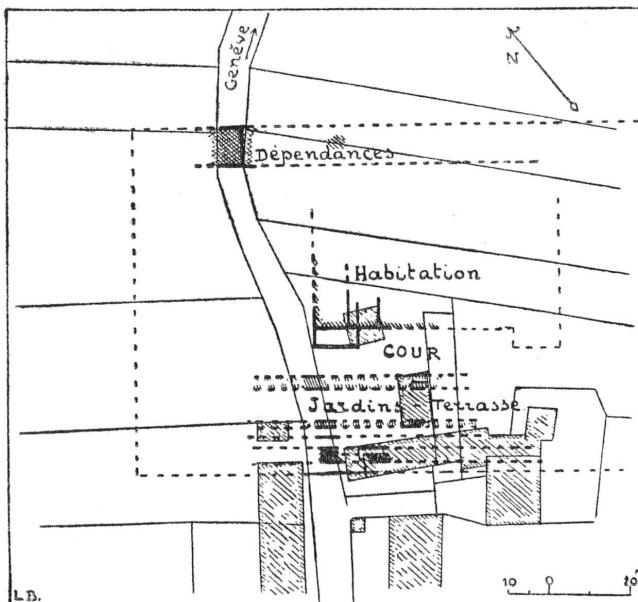


FIG. 5. — Plan d'ensemble de la villa de Perly.

des maisons pour les ouvriers agricoles. On trouve souvent des monnaies; on m'en a montré une en argent qui est un tétradrachme d'Alexandre de Macédoine. Je ne veux pas terminer cet article sans remercier M. Fournier de sa grande obligeance; elle m'a permis de relever en détail les substructions de cette villa importante, qui dans la suite pourra encore être étudiée plus complètement.

* * *

Route romaine Genève-Nyon. — On a fait des travaux d'aménagement le long de l'allée de platanes qui traverse le jardin botanique dans le bas de l'Ariana. Vers le dernier platane du haut, on a trouvé des ossements d'animaux modernes et un gros bloc erratique. Mais quelques mètres plus haut, nous avons aussi remarqué de gros empierrements et de petits fragments de tuile romaine. Etait-ce le sol d'une route ? Ces constatations m'ont conduit à étudier le tracé de la route romaine du bord du lac et j'ai trouvé que le tracé antique n'est pas sur l'emplacement de la route actuelle.

Depuis les dépendances de l'ancien hôtel de Sécheron (Dejean), qui dans la suite devint une campagne Moynier, maintenant propriété de la ville, la route passait au dessus du tracé actuel, par le bas de l'Ariana, coupant le haut de l'avenue des platanes, puis transversalement les propriétés Duval et Pictet au Reposoir, pour aboutir à la Pierrière, où elle rejoignait la route actuelle peu avant le Vengeron. Dans la propriété Pictet, des chênes séculaires suivent encore cet alignement. Ce déplacement s'est fait au XV^e siècle. Nous ne faisons que signaler brièvement ce parcours de la voie antique que nous décrirons dans une étude plus détaillée.

* * *

Port romain, rue du Vieux Collège. — La démolition de l'immeuble du XVIII^e. siècle, n° 9, rue du Vieux Collège, a permis de retrouver une partie du port antique et des restes du cloître du couvent de Rive. Nous décrirons plus loin ce qui concerne les périodes du moyen âge.

La partie voisine de la rue avait été profondément excavée et la couche antique archéologique avait disparu. C'est seulement sous les substructions touchant la cour intérieure, près de l'emplacement de l'ancien Grenier à blé, que nous avons pu reconnaître un mur de quai romain et des restes de la même époque.

Sous les fondations du cloître des Frères Mineurs, dans une direction différente des constructions postérieures, mais parallèles à la digue du lac déjà reconnue, on a retrouvé les restes d'une muraille. Ce mur, épais de 0 m. 90, était composé d'un blocage de gros cailloux roulés, de schistes et de quelques rares fragments de tuile romaine. Par endroits il était arrasé jusqu'aux fondations, établies sur un lit épais

de chaux grasse. Nous avons pu suivre ce mur sur 8 m. 75 de longueur, bien conservé sous la cour intérieure de l'immeuble. Au point A, de gros blocs de serpentine, liés par du mortier, dessinaient un retour du côté du lac. Ce mur en retour, épais de 0 m. 80, allait en descendant vers la rive, mais formait une ligne brisée indiquant une rampe. Le sable du lac venait jusqu'à ce mur de quai. L'idée de cette voie en rampe nous a été confirmée par une borne plantée 1 m. 70 plus près du lac, qui devait diviser en deux la circulation de ce plan incliné. Cette borne en serpentine, entourée de quelques pierres de pavage reposant sur le sable, mesurait 0 m. 45 de hauteur avec une base carrée de 0 m. 40 de côté.

En continuant vers l'est on trouvait des restes de mur, de la terre noire avec des débris de poteries, d'amphores, de la tuile et des canaux de chauffage déplacés. Cet aspect du terrain s'étendait jusqu'au mitoyen contre lequel s'appuie un atelier, et qui fait un angle contre l'immeuble en reconstruction. Sans doute on se trouve là sous un édifice bouleversé, qui devait toucher le mur de quai. Un peu plus en arrière, du côté de la colline, nous avons retrouvé un mur aux fondations profondes, perpendiculaires à l'axe du quai. Ce dernier mur, que nous avons suivi sur une longueur de 4 m. 60, a 0 m. 60 de largeur, il était bordé à l'orient de déblais noirs.

Là encore on longe une ancienne construction dont le périmètre n'a pu être déterminé, car elle se trouve sous l'atelier. A noter des tuiles faïtières romaines, des fragments de poterie rouge et près des fondations du bois pourri dans un niveau d'eau. Le mur ne se prolonge pas plus en arrière; on sort de la couche archéologique, mais la construction ne devait pas s'étendre loin, car on retrouve le terrain naturel le long du mitoyen qui fait face à la colline.

Les débris recueillis sont peu importants. Ce sont: deux anses d'amphores, dont l'une est moulurée, avec des fragments de la panse de ces grands vases, 6 morceaux de poterie grise ordinaire, dont deux avec des traits incisés horizontaux, 4 morceaux de poterie à glaçure rouge, dont un avec un dessin à volute, de la poterie ordinaire rouge avec des bandes de traits verticaux, plusieurs fragments de canaux de chauffage (vide 3 cm. \times 4), un débris de marbre blanc, des tuiles à rebord nombreuses, des restes de sol en brique pilée.

Bien que ces trouvailles semblent peu importantes, elles nous permettent de compléter le plan du port de Longemalle, avec son mur de quai parallèle à la lignée des piquets de la rive. Nous avons à ce sujet repris la question de la statue colossale en bois trouvée tout près de là sous le Grenier à blé. En étudiant les documents photographiques pris sur place, nous avons pu nous convaincre que cette figure était couchée près d'une lignée de pilotis perpendiculaire à la rangée principale de pieux formant la digue du port. Elle devait donc faire saillie dans le lac afin d'être plus visible de loin.

Nous donnons ici un plan d'ensemble (*fig. 6*) où nous avons reporté la basilique, la statue, le mur de quai et les ouvrages de la rive, ainsi que le tracé de la voie

du port. Il complète celui que nous avons dessiné en 1932 et permet de comprendre comment était disposée la fin du port du côté de l'orient.

Des travaux exécutés au Cours de Rive, en juin de cette année, pour la construction d'une station de trams, nous ont permis aussi de déterminer la ligne de la grève romaine. On a dû détruire une partie des murailles du ravelin de Rive édifié en 1727, ainsi que quelques murs de sa contregarde, datant de 1728-1730. Sur une surface réduite, derrière le mur du ravelin qui fait face au lac, les couches de terrain étaient intactes, alors qu'en face il n'y avait que des remblais du fossé datant du XIX^e siècle. La fouille a été poursuivie jusqu'à 3 mètres sous la chaussée, en un point à 4 mètres. Dans le terrain non bouleversé, on voyait à la base le sablon pur du lac, puis, au-dessus, mélangés au sable, beaucoup de débris antiques. J'ai recueilli des poteries grises romaines ordinaires, des tuiles, beaucoup d'os d'animaux. En avançant vers l'est, la couche naturelle remonte légèrement, ce qui montre qu'on s'éloigne de la rive. Tous les débris ont l'aspect d'objets roulés et usés par les vagues et donnent

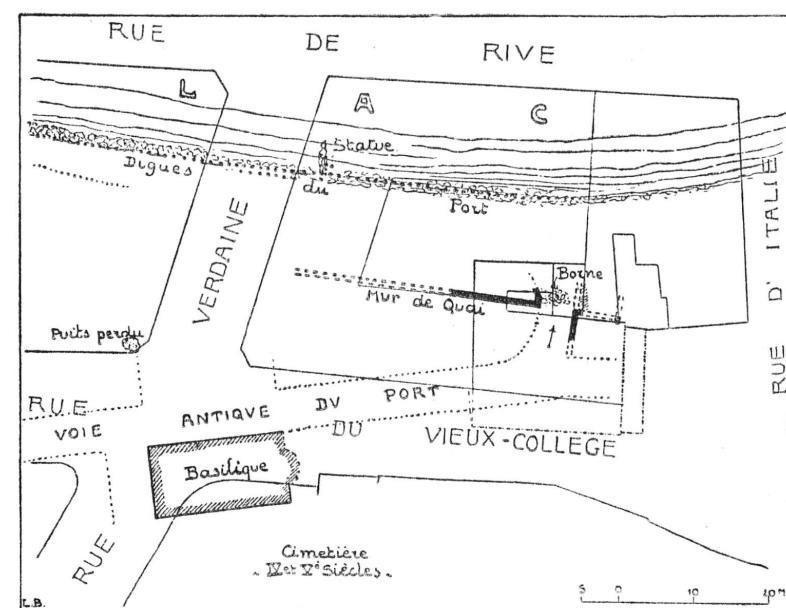


FIG. 6. — Plan du quartier du port romain vers la rue de Rive.

l'image caractéristique d'une grève. Au point le plus profond j'ai récolté beaucoup d'os d'animaux, brunis par leur long séjour dans l'eau, ainsi que du bois pourri avec du sable noirâtre. Malheureusement cette fouille était trop étroite, remplie d'eau, ce qui nous a empêché de l'examiner soigneusement, mais il ne nous semble pas impossible qu'on soit près d'une station lacustre bien antérieure à l'époque gallo-romaine. Entre la couche romaine et ces débris il y avait une bande stérile de sable.

Le résultat positif de cette fouille sur le Cours de Rive a été de nous donner un point de repère exact pour la ligne de grève à l'époque romaine. Elle dessinait un golfe qui depuis l'alignement côté colline, de la rue de Rive, passait en diagonale à travers la place de Rive et le port franc pour rejoindre l'entrée de la rue des Eaux-Vives.

* * *

Rue des Granges. — Une fouille pour une canalisation exécutée à la rue des Granges a montré que les déblais n'étaient pas très importants en ce point. En moyenne entre 1 m. et 1 m. 20 de profondeur, on atteint une couche de sable rougeâtre où il y a encore des débris antiques. Nous y avons relevé en face du n° 7 des tuiles à rebord et la moitié d'un disque de bronze de 5 cm. de diamètre. Ce disque présente une image dont le relief est produit sur une seule face par le procédé de la fonte avec retouches au burin. Dans ce cercle un carré encadre un sujet dont on ne voit qu'une volute; elle semble représenter un siège qui devait supporter une figure. Au-dessus on voit encore une torche posée en diagonale. Le cadre est orné d'un dessin de feuilles et d'une corne d'abondance. Peut-être faut-il reconnaître là les attributs de Cérès ? Il n'est pas possible de savoir à quel objet était destiné ce médaillon.

* * *

MOYEN ÂGE.

Rue du Vieux-Collège. — En démolissant l'immeuble n° 9 de la rue du Vieux-Collège, on a non seulement retrouvé des vestiges du port romain, que nous avons décrits plus haut, mais des parties de l'ancien couvent des Cordeliers de Rive.

En 1727, Thomas-Etienne Siordet, maître tanneur, avait fait reconstruire cette maison sur l'emplacement de l'ancien réfectoire et du petit cloître des Franciscains. Mais cette reconstruction ne fut pas complète, car il était resté des anciens bâtiments « une cave et chambre à vendre vins au bas de ladite maison et du côté du nord, acquis par Jean Isaac Mathey et veuve Hue née Fontaine ». En 1790, Siordet demande à reconstruire la face de sa maison du côté du rempart, mais il y a des contestations à ce sujet, on ne sait pas si la place lui appartient et Mathey, qui possède une cave sous la maison, fait opposition¹.

Cette indivision a persisté jusqu'à nos jours et deux caves du côté de la cour appartenaient à d'autres propriétaires; elles étaient établies dans une partie du cloître des Franciscains qui n'avait jamais été complètement démolie. Plus tard l'immeuble Siordet appartient à un nommé Mellerio.

Nous avons pu voir que tout l'immeuble du XVIII^e siècle, qui en lui-même n'offrait rien d'intéressant, était construit avec les démolitions du couvent; il y avait dans les maçonneries d'innombrables morceaux d'arcs, de nervures de voûtes, de clefs, de colonnes.

¹ Archives d'Etat, Evêché, crottet 57, fo. 93 et Fiefs, C. 33, p. 372.

La partie la plus intéressante au point de vue archéologique se trouvait dans les caves, derrière la petite cour intérieure, caves appuyées au mitoyen contre lequel sont construites des buanderies dépendant des immeubles sur la rue de Rive. En premier lieu on a retrouvé dans ce mitoyen, dans la partie la plus proche du n° 7, un grand arc mouluré à tiers-point (qui n'a pas été démolie), reste de la salle ou galerie placée au dessus du promenoir du cloître (fig. 7B). Son ouverture est de 3 m. 36, à la base. Plus bas, au niveau des cours, mais perpendiculairement au même mitoyen, on a

eu la surprise de mettre au jour dans l'épaisseur du mur de cave un arc presque intact d'une des travées du cloître (fig. 7A). Les axes des piliers sont à 1 m. 68 de distance. Les arcs, finement ajourés, ont 1 m. 29 de hauteur et sont divisés par des remplages au dessin assez compliqué avec rosace supérieure et deux rosaces latérales qui ne remplissent qu'une partie des deux arcs inférieurs (fig. 8). Le tout repose sur trois arcs tréflés supportés par des colonnes ou des meneaux. Nous n'avons pas retrouvé ici l'angle du cloître, car des deux côtés on voyait le départ des travées latérales. En dessous des arcatures, les moulures étaient cassées, ainsi que les meneaux, dont nous avons retrouvé des débris. Il est cer-

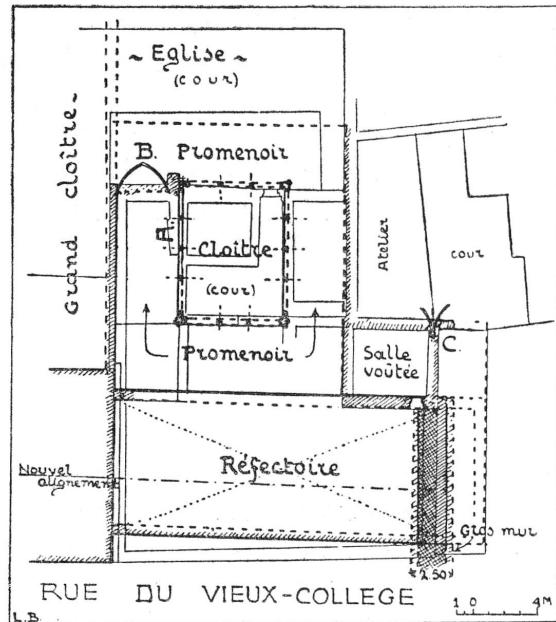


FIG. 7. — Plan d'une partie du couvent des Cordeliers de Rive.

tain qu'il y avait des chapiteaux à la naissance des ogives. Du côté du promenoir, nous avons relevé une partie du profil des bases.

Ce cloître, de très petite dimension, ne devait pas avoir plus de quatre travées dans un sens et trois dans l'autre, soit environ 7 m. 70 sur 6 m. 20. Il ne faut pas le confondre avec le grand cloître ou place des prédications, ouvert au public¹. Il était réservé aux frères et devait au nord toucher l'église et au sud l'aile contenant la grande salle du réfectoire. Tout le sol était rempli d'inhumations, mais aucune n'était recouverte par des dalles. Les voûtes du promenoir étaient décorées de clefs dont nous avons recueilli plusieurs fragments. L'une de ces clefs est complète, elle était maçonnée dans le mitoyen des immeubles 7 et 9. Elles sont semblables à celle qui au musée porte le n° 122 et représentent les armoiries des comtes de Genève et de Boulogne. Nous en reparlerons dans la suite.

¹ Voir la description de ce couvent dans L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 115 sq.

Le plan de cloître correspond assez exactement avec celui que nous avons déjà publié, il est cependant encore plus réduit que nous ne le pensions, car la galerie Est doit être rapprochée de 3 m. 75 du côté de l'Ouest. Des sépultures ont été retrouvées en dehors du périmètre de ce cloître, du côté de la rue d'Italie, entre autres une fosse commune près d'un gros mur, que nous décrirons plus loin. Comme ce dernier emplacement est sous le réfectoire, il faut supposer que ce cimetière est antérieur à cette construction.

Le mur entier qui supporte l'atelier du côté de la rue d'Italie (*fig. 7, C*) est ancien. On y voyait un chapiteau à feuillages qui a été brisé, avec le départ de trois arcs, ce qui indique une salle voûtée en croisées d'ogives. En face, de l'autre côté de cette salle, on a retrouvé le mur de la salle du réfectoire; il possédait encore une porte en tiers-point sans autre décor qu'une simple moulure en boudin. Tout le reste de l'aile du réfectoire ou vieux collège a été reconstruit au XVIII^e siècle, avec deux grandes caves voûtées du côté de l'Est. En dessous du point C, on a pu voir dans le mur, qui supportait une annexe légère, où était le bureau de la Société des Samaritains, une niche moulurée. Cette salle voûtée, annexe du réfectoire, devait être attenante au dortoir des frères. Cette armoire se trouvait à deux mètres sous le niveau de la rue voisine.

Parallèlement à la rue d'Italie, sous le mur de l'immeuble démolî, on a mis au jour un très gros mur mesurant 2 m. 50 à la base et fait d'un blocage de forts boulets noyés dans un mortier très dur. Il limitait les deux caves voûtées dont nous avons parlé et il semble indépendant de la salle du réfectoire qui paraît s'être prolongée un peu plus à l'Est. Tout au moins y avait-il encore une construction du couvent au delà de ce mur, indiquée sur le plan Billon et les reconnaissances des propriétaires. Ce mur, vu son importance, ne peut être qu'une muraille d'enceinte de la ville. L'enceinte dite de Marcossey, du XIV^e siècle, était plusieurs mètres plus à l'Est; il faut donc penser que cet ouvrage doit dater d'une période plus ancienne. Ce serait un fragment des fortifications élevées au XII^e siècle. Il faut noter que ce

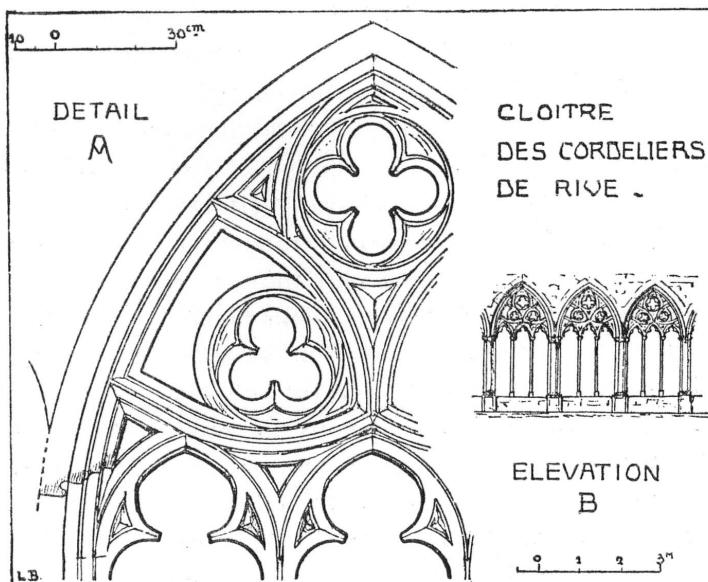


FIG. 8. — Arc du cloître du couvent des Cordeliers de Rive.

mur ne se prolongeait pas au delà du mur du réfectoire du côté du lac, la rive étant encore à cette époque près de l'alignement romain.

L'immeuble du XVIII^e siècle a utilisé une partie des murs de l'aile du réfectoire, mais il n'est pas facile de savoir les limites exactes de la grande salle du côté de l'est. Si elle s'arrêtait à l'alignement du gros mur, elle n'aurait eu que 20 mètres de longueur; par contre, si elle s'étendait, par-dessus elle aurait encore couvert la surface de la petite annexe (bureau des samaritains) indiquée sur le plan Billon. Elle aurait alors mesuré 24 mètres. De toutes manières, le couvent avait une construction en prolongement de la salle au delà du gros mur; l'amorce de maçonnerie ancienne au point C, l'indique.

Les fragments retrouvés dans ces démolitions sont intéressants pour l'histoire architecturale de Genève au moyen âge.

L'arc du cloître témoigne d'un souci de décoration et nous montre l'habileté des maîtres d'œuvre de cette époque, car le rempage est taillé dans une seule pièce. Nous avions cru dans une première étude que la clef de voûte aux armes Genevois-Boulogne provenait de la chapelle fondée par Mahaut d'Auvergne de Boulogne, veuve d'Amédée III de Genève en 1351, mais ces pièces appartiennent au cloître. Outre deux clefs de voûte complètes, nous avons la moitié de deux autres et encore de petits fragments se rapportant au même monument. Il n'est pas douteux que le cloître a été édifié grâce aux libéralités de cette comtesse de Genève. Mahaut d'Auvergne teste le 8 août 1396, mais ses dons au couvent sont antérieurs, car la chapelle fondée en 1351 sous l'invocation de la sainte Vierge fut concédée par les Frères Mineurs à cette princesse « en récompense des bienfaits qu'ils en avaient reçus ». On peut dire que cette construction, par son style, date bien de la deuxième moitié du XIV^e siècle.

D'autres sculptures trahissent une période plus récente. Nous avons retrouvé deux écus semblables, l'un décorant l'arc d'une porte, l'autre un pilier. Ils portent un lys d'argent sur fond de sinople, car la pierre est encore peinte. Ces pièces doivent se rapporter à André de Malvenda, chanoine, chantre en 1483, prieur commanditaire d'Aix et de Thonon, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse en 1474, encore vivant en décembre 1486. Il est probable qu'une partie du couvent, peut-être le réfectoire, a été édifiée à la fin du XVe siècle. D'autres bases de colonne et des meneaux de fenêtre sont de la même époque. Par contre nous avons recueilli des petits chapiteaux avec décor à fleurons qui sont encore du XIV^e siècle. Les pièces les plus importantes ont été déposées au musée.

Tous ces documents font mieux comprendre l'aspect du couvent de Rive et la valeur de son architecture. Si la place des prédications avait une ordonnance simple et austère, l'église, ses chapelles, son cloître particulier et ses annexes n'étaient pas dépourvus d'un sentiment de recherche et même de richesse. Quand on connaît l'intérêt que lui ont porté la maison de Savoie, celle de Genève et toute la noblesse du pays, on ne saurait s'en étonner.
